

Autorisation parentale

DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

A remettre à la famille

Vous avez fait la demande d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour raison médicale pour votre enfant.

Merci de bien vouloir transmettre sous pli confidentiel les documents suivants au chef d'établissement ou au directeur d'école :

- Ordonnance récente de votre médecin traitant ou du spécialiste en charge de la pathologie (précisant le médicament : la prescription, le nom, la dose, l'horaire).
- Protocole d'urgence établi par votre médecin traitant.
- Bilans médicaux récents pouvant contribuer à la mise en place du PAI.
- S'il s'agit d'un renouvellement, joindre le PAI de l'année précédente.

Faire parvenir la trousse d'urgence contenant les médicaments prescrits (inscrire le nom de l'élève sur la trousse).

Après vérification de la possibilité de déclinaison du protocole d'urgence par le médecin scolaire, une réunion pour la rédaction du PAI aura lieu en votre présence.

A remplir par l'élève (majeur) ou sa famille

Nom, prénom de l'élève :

Date de naissance :

Nom, prénom et adresse **des responsables légaux :**

Adresse électronique : _____ @

N° de téléphone de la personne responsable de l'élève :

Ecole/Etablissement fréquenté :

Classe :

Je soussigné(e) :

Sollicite la mise en place d'un PAI à partir de la prescription médicale et /ou du protocole d'intervention du

DOCTEUR : _____ tel. : _____

J'autorise les personnels en charge de mon enfant dans l'établissement scolaire d'accueil à administrer les médicaments et le protocole tel que l'a établi mon médecin prescripteur.

Sollicite le renouvellement d'un PAI (avec ordonnance inférieure à 3 mois, bilan médical récent).

Sollicite l'arrêt du PAI (fournir un certificat médical, bilan récent)

Fait à _____ le _____

Signature de l'élève ou de sa famille